

AIRE DE CAMPING-CAR



L'aire de camping-car de Saint-Bonnet est en autogestion.

Vous êtes priés de bien vouloir demander la clé, dans les commerces du centre du village :

- Au bar Les Genêts d'or.
- A la Maison de l'ail

- Le prix de séjour par nuit est à 5 €.
- Cette cotisation vous permet l'accès à l'eau, à la vidange, à l'électricité.
- Elle est valable pour un seul emplacement.
- Nous vous demandons de veiller à respecter et à faire respecter ce principe d'autogestion qui nous permet de vous proposer un équipement de qualité au centre du village, à un prix très compétitif.
- La non-observation de ces principes par des campings caristes indécents est préjudiciable à tous ceux qui respectent les règles des lieux qui les accueillent, dans le sens où nous pourrions être amenés à mettre en place une gestion contraignante, que nous ne souhaitons pas.



LE MAIRE,
André MARCON.